



CAISSE D'ÉCONOMIE STRATHCONA

COMMUNIQUÉ

Novembre 2003



NOUVEAUX GAB

Desjardins a 2 500 guichets automatiques bancaires (GAB) dans la province du Québec. Pratiquement chaque ville et village offre au moins un guichet automatique, et les villes plus importantes en offrent un grand nombre. Mais jusqu'à présent, l'Ouest de l'Île de Montréal n'a pas été particulièrement bien servi.

Pour remédier à cette situation, Desjardins a récemment ouvert son Centre de services de l'Ouest de l'Île à Pointe-Claire. Les GAB qui y sont installés sont accessibles 24 heures sur 24.

Ce centre n'est **pas** une nouvelle succursale de la Caisse d'économie Strathcona, et nous n'avons pas déménagé ! Mais il constitue un autre endroit d'où les membres de la caisse d'économie peuvent effectuer leurs transactions par GAB. En utilisant un GAB Desjardins, nos membres évitent de payer les deux frais de services imposés automatiquement lorsqu'ils utilisent un GAB d'une autre institution.

Le Centre de services Desjardins de l'Ouest de l'Île est situé au coin nord-est du boulevard Brunswick à l'intersection du boulevard Saint-Jean au

**303, boulevard Brunswick
Pointe-Claire, Québec
H9R 4Y2**

Si vous projetez d'aller dans le Sud cet hiver, n'oubliez pas que la *Desjardins Federal Savings Bank* (la première institution du Groupe Desjardins hors de nos frontières) est située en Floride, à Hallandale Beach (Route 858, près de la US 1). Une succursale est également ouverte à Pompano Beach. Toutes les deux offrent des GAB, en français, qu'on peut utiliser pour avoir accès à tous ses comptes à la Caisse d'économie Strathcona sans payer de frais de gestion additionnels. Avant votre départ, appelez votre succursale qui vous donnera toutes les informations nécessaires.

SOYEZ GAGNANTS !

N'oubliez pas que votre caisse d'économie vous offre deux chances de gagner !

Les cent premières personnes qui deviendront membres de notre caisse d'économie et qui feront virer automatiquement à leur compte leur salaire ou leur pension recevront un crédit de 50 \$ qui sera versé à leur compte au début décembre ! Les membres actuels peuvent aussi gagner s'ils demandent que leur salaire ou leur pension soit viré automatiquement à leur compte à la Caisse d'économie Strathcona. Ce concours prend fin le 30 novembre 2003. [Notre système informatique n'alerte pas notre personnel d'un changement dans le virement automatique des salaires ou pensions, de sorte que nos membres actuels doivent avertir leur caisse de tout changement à cet égard. Il suffit de communiquer le nom de votre employeur et le numéro de votre compte à votre succursale, par téléphone, télécopie ou courriel.]

L'autre concours est organisé par Desjardins. En payant vos factures par AccèsD Internet ou par AccèsD téléphone,

vous courez la chance de gagner le montant de votre facture, jusqu'à concurrence de 200 \$. La Fédération Desjardins choisit électroniquement un gagnant par jour. Et ce n'est pas tout! Si vous ajoutez au moins un nouvel organisme à votre dossier de factures et que vous payez cette facture avec AccèsD, vous courez automatiquement la chance de gagner jusqu'à 7 000 \$. Le concours prend fin le 13 décembre 2003.

La meilleure façon de gagner tous les jours est de faire confiance à la Caisse d'économie Strathcona pour tous vos besoins financiers : vous y trouverez un personnel amical et compétent, et des services des plus compétitifs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Ne manquez pas d'assister à l'assemblée générale annuelle de votre caisse d'économie. Elle se tiendra le 2 décembre 2003 à 16h30 :

**Salle de conférence de l'APEQ
17035, boulevard Brunswick
Kirkland, Québec
H9H 5G6**

Nous vous attendons !

TAUX EN VIGUEUR

PRÊTS PERSONNELS	8,75 %
PRÊTS DE CONSOLIDATION	10,75 %
MARGE DE CRÉDIT	7,25 %
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES	
1 an (ouvert)	5,50 %
2 ans (fermé)	4,25 %
3 ans (fermé)	4,35 %
4 ans (fermé)	4,75 %
5 ans (fermé)	5,00 %
DÉPÔTS À TERME *	
6 mois	1,75 %
1 an	2,50 %
2 ans	2,75 %
3 ans	3,25 %
4 ans	3,50 %
5 ans	4,00 %

* 2 000 \$ minimum. Taux sujets à changement sans préavis.

Intérêt mensuel : moins 0,25 % . (113)

LA SÉCURITÉ À L'ÈRE DE L'ÉLECTRONIQUE

Courriels frauduleux, virus électroniques, vols d'identité et clonage de cartes GAB font maintenant partie de notre vie quotidienne. Ces nouveaux dangers sont apparus avec la généralisation des cartes bancaires, du courrier électronique et du réseau Internet. Tout au long de l'histoire, chaque fois qu'une innovation sociale ou technologique est apparue, les criminels n'ont pas tardé à essayer de la détourner à leur profit.

Le vol ou l'utilisation criminelle des cartes de crédit est né dans les années soixante, à l'époque où elles se sont popularisées. Au fil des ans, les banques et compagnies de crédit ont amélioré la sécurité de leurs systèmes en introduisant, par exemple, les autorisations instantanées aux points de vente, les hologrammes d'authentification et des cartes à numéros en deux parties. Chaque amélioration a été suivie de près par les criminels qui s'efforcent de circonvenir les plus récentes techniques de sécurité. La bataille s'est transportée de nos jours dans le domaine des systèmes de cryptage, qui essayent de garantir une transaction sécuritaire des données sur le réseau Internet.

Les organismes chargés de l'application de la loi ont eux aussi raffiné leur lutte contre les crimes reliés aux cartes de crédit. Le code criminel canadien a été modifié pour répondre plus adéquatement à ces crimes modernes et au Québec, en 1970, la section du Code civil portant sur la protection du consommateur a été modifiée de façon à limiter à 50 \$ la responsabilité du titulaire d'une carte perdue ou volée avant que cette perte ou ce vol ne soient déclarés.

CARTES DE DÉBIT

Les cartes de débit (par exemple, cartes bancaires, cartes GAB, carte Multiservices Desjardins) **ne** sont **pas** des cartes de crédit. Elles ne répondent pas aux mêmes besoins, ont une histoire différente et utilisent leurs propres systèmes de sécurité. Leur usage illégitime fait, bien entendu, l'objet de poursuites judiciaires, mais la limite de 50 \$ accordée par la législation québécoise ne s'applique pas à elles. Attention, donc, si vous détenez une carte de débit !

Pour utiliser légitimement ou frauduleusement une carte de crédit deux éléments sont nécessaires : la carte elle-même et la signature de son titulaire. Dans le cas des cartes de débit, il s'agit de la carte et du NIP (numéro d'identification personnelle). Ne laissez donc jamais traîner votre carte de débit dans un lieu public et ne la confiez à personne. Un voleur vous remettra souvent une fausse carte à la place de la vôtre, afin que vous remarquiez le plus tard possible que vous avez été victime d'un vol. Signalez aussitôt la perte ou le vol de votre carte de débit à la Caisse d'économie Strathcona ou au centre d'assistance Desjardins (1 800 361-5121).

Lorsque votre carte est volée, la moitié de la combinaison de sécurité se retrouve entre les mains du voleur et votre NIP devient votre seule protection. C'est pourquoi vous ne devez jamais l'écrire sur votre carte ni l'avoir sur vous, même sous une forme que vous jugez parfaitement déguisée. En fait, n'écrivez jamais votre NIP, apprenez-le par cœur. Choisissez une combinaison qu'il vous est facile de retenir mais difficile à deviner. Évitez donc d'utiliser votre numéro de téléphone, date de naissance, nom, adresse, etc. Ne communiquez jamais votre NIP à qui que ce soit : personne ne peut être aussi prudent que vous.

Le criminel qui veut cloner votre carte de débit n'a pas besoin de voler votre carte : il lui suffit de relever l'information codée sur la bande magnétique. Pour ce faire, il n'a qu'à passer votre carte dans son propre lecteur en plus du lecteur officiel généralement à un point de vente.

Lorsque cela est possible, passez vous-même votre carte dans le lecteur. Lorsque ce n'est pas possible, assurez-vous que la personne ne fait passer votre carte qu'une seule fois et dans un seul lecteur. Refusez d'entrer votre NIP sur un clavier qui n'est pas portatif, sauf à un GAB, bien entendu. Et soyez discret : cachez le clavier avec votre corps ou votre main lorsque vous tapez votre NIP. Si, pour quelque raison que ce soit, la transaction ne peut être complétée, insistez pour que l'employé vous remette une preuve écrite de l'annulation de la transaction avant de refaire passer votre carte dans le lecteur et de vous demander d'entrer de nouveau votre NIP.

Si vous suspectez que l'information contenue sur votre carte ou votre NIP ne sont plus confidentiels, appelez immédiatement la Caisse d'économie Strathcona ou au centre d'assistance Desjardins au 1 800 361-5121. Il est aussi recommandé de changer son NIP périodiquement.

VOL D'IDENTITÉ

Le vol d'identité est un crime beaucoup moins fréquent que le vol ou le clonage d'une carte de crédit ou de débit. Il suppose l'acquisition (souvent par des moyens électroniques) d'informations personnelles qui sont ensuite utilisées pour effectuer des transactions bancaires frauduleuses au nom de la victime.

Il n'est pas facile pour la victime de déceler ce type de crime, qui peut prendre de nombreuses années à démêler et à rectifier. Il existe cependant certaines précautions élémentaires que l'on peut prendre afin de prévenir ce type de fraude.

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est le plus utile pour les voleurs. La loi ne vous oblige à communiquer votre NAS qu'au gouvernement fédéral ou provincial, à votre employeur et aux personnes ou institutions touchant à votre déclaration d'impôts, telles que les institutions financières. Méfiez-vous donc si une personne qui n'appartient à aucun de ces organismes vous demande votre NAS. De fait, il est préférable de ne jamais donner d'informations personnelles à quelqu'un que vous ne connaissez pas ou qui n'a aucune raison légitime de vous les demander.

Vérifiez vos relevés bancaires régulièrement afin d'y déceler toute transaction qui vous semble suspecte. Lorsque vous n'en avez plus besoin, déchiquez vos relevés bancaires et tout autre document qui comporte votre nom, votre NAS ou votre numéro de compte.

Vérifiez votre dossier de crédit une fois par an, pour vous assurer qu'aucune demande illégitime de crédit n'a été effectuée en votre nom. Les plus importantes institutions de crédit canadiennes (TransUnion Canada et Equifax Canada) vous vendront une copie de votre dossier de crédit pour moins de 20 \$.

Bien qu'il soit impossible de garantir qu'on ne sera jamais victime de vol ou de fraude électronique, les suggestions ci-dessus en limiteront considérablement les chances. Deux précautions valent mieux qu'une !